

**COMPTE-RENDU SOMMAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL  
DE LA COMMUNE DE VALENCIN  
SÉANCE DU 14 SEPTEMBRE 2020**

L'an deux mil vingt, le quatorze du mois de Septembre, le Conseil Municipal de la Commune de Valencin, dûment convoqué, s'est réuni en séance ordinaire, dans le lieu habituel de ses séances, à la Mairie de Valencin, au nombre prescrit par la Loi, sous la présidence de Monsieur Bernard JULLIEN, Maire

Nombre de conseillers en exercice :	23	Date de convocation :	08/09/2020
Présents :	23	Date d'affichage :	09/09/2020
Votants :	23	Date de publication :	17/09/2020

**Présents :** M Bernard JULLIEN – M Pierre SERTIER – Mme Geneviève BEGOUEN-DEMEAUX – M Jean-Louis CIANFARANI – Mme Marie DALMAS – M Christophe SOULIER – Mme Audrey JULLIEN – M Michel LAURENT – M Guy DURAND – M Gilles DENIS – M Ludovic HIRTH – M Cédric WEBER – Mme Christelle COURTHIAL – Mme Nathalie ZAMBARDI – M Daniel MOTA – Mme Vanessa DEVAUX – Mme Isabelle DARTOIS – Mme Virginie CHRISTOPHE – Mme Fanny LAMOUCHE – M Robert PARISET – M Christian TERSIGNI – M Christophe BADUFLE – Mme Véronique BOUCHARD

**Absents :**

M Jean-Louis CIANFARANI a été élu secrétaire, conformément à l'article L 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Séance ouverte à 20h45

Les membres du Conseil Municipal approuvent à l'unanimité le compte-rendu du conseil du 27 Juillet 2020.

N° 02	<b><u>Délibération n° 2019-051</u></b>	<b>Service de l'assainissement collectif et non collectif – Rapport sur le Prix et la Qualité du Service</b>
-------	--	--

Le Conseil Municipal, à l'unanimité

- ✓ **ADOPTE** le rapport sur le prix et la qualité du service public d'assainissement collectif et non collectif
- ✓ **DECIDE** de transmettre aux services préfectoraux la présente délibération.
- ✓ **DECIDE** de mettre en ligne le rapport et sa délibération sur le site [www.services.eaufrance.fr](http://www.services.eaufrance.fr)
- ✓ **DECIDE** de renseigner et publier les indicateurs de performance sur le SISPEA.

N° 03	<b><u>Délibération n° 2020-052</u></b>	<b>Service de l'eau potable – Rapport sur le Prix et la Qualité du Service</b>
-------	--	--

Le Conseil Municipal, à l'unanimité,

- ✓ **D'ADOPTER** le rapport sur le prix et la qualité du service public d'eau potable
- ✓ **DE DECIDER** de transmettre aux services préfectoraux la présente délibération
- ✓ **DE DECIDER** de mettre en ligne le rapport et sa délibération sur le site [www.services.eaufrance.fr](http://www.services.eaufrance.fr)
- ✓ **DE DECIDER** de renseigner et publier les indicateurs de performance sur le SISPEA

N° 04	<b><u>Délibération n° 2020-053</u></b>	<b>PLU – modification simplifiée n°1 – Modalité de mise à disposition du public</b>
-------	--	---

Le Conseil Municipal, à l'unanimité

- ✚ **FIXE** les modalités suivantes de mise à disposition du public :

\*la mise à disposition du public gratuitement du dossier de modification simplifiée n°1 du Plan Local d'Urbanisme en mairie (Place Elie Vidal) du Lundi 9 Novembre 2020 au mercredi 9 Décembre 2020 inclus aux horaires suivants :

- lundi – mercredi de 14h30 à 18h30
- mardi – jeudi de 9h00 à 12h00
- vendredi de 14h30 à 17h00

\*la mise en ligne sur le site internet de la Commune du dossier de modification simplifiée n°1 ([www.valencin.fr](http://www.valencin.fr))

 **FIXE** les modalités suivantes de recueil des observations du public :

\*soit sur un registre mis à disposition du public en mairie (Place Elie Vidal) du Lundi 9 Novembre 2020 au mercredi 9 Décembre 2020 inclus aux horaires suivants :

- lundi – mercredi de 14h30 à 18h30
- mardi – jeudi de 9h00 à 12h00
- vendredi de 14h30 à 17h00

\*soit par courriel à l'adresse suivante : [urbanisme@mairie-valencin.fr](mailto:urbanisme@mairie-valencin.fr)

\*soit par courrier adressé à Monsieur le Maire, Commune de Valencin – Place Elie Vidal – 38540 VALENCIN.

 **DIT** qu'un avis précisant l'objet de la modification simplifiée, les dates, le lieu et les heures auxquelles le public pourra consulter le dossier et formuler des observations, sera publié en caractères apparents dans un journal diffusé dans le département, et ce, huit jours, au moins avant le début de la mise à disposition du public. Cet avis sera également affiché en Mairie dans le même délai et pendant toute la durée de la mise à disposition ainsi que sur le panneau lumineux d'informations.

 **DIT** que M le Maire est chargé de mettre en œuvre les mesures de publicité de la présente délibération, ainsi que les modalités de mise à disposition telles qu'elles ont été fixées ci-dessus.

 **DIT** que la présente délibération sera transmise au contrôle de légalité

<b>N° 05</b>	<b><u>Délibération n° 2020-054</u></b>	<b>Commissions intercommunales – Désignation des représentants de la Commune</b>
--------------	--	--

Le Conseil Municipal, par

**\*15 Voix POUR**

**\*2 Voix CONTRE (M Robert PARISET, Mme Véronique BOUCHARD)**

**\*6 Abstentions (Mme Isabelle DARTOIS – Mme Fanny LAMOUCHE – M Cédric WEBER – Mme Geneviève BEGOUEN-DEMEAUX- M Ludovic HIRTH – M Christophe BADUFLE)**

 **PROPOSE** les candidatures suivantes pour les commissions intercommunales auprès de la Communauté de Communes des Collines du Nord Dauphiné.

NOM DE LA COMMISSION	Candidats Titulaires	Candidat Suppléant
Communication, Relations avec les Collectivités	*Vanessa DEVAUX *Ludovic HIRTH	*Virginie CHRISTOPHE
Finances	*Christophe SOULIER *Guy DURAND	*M Christian TERSIGNI
Bâtiments, Equipements, Travaux	*Ludovic HIRTH *Daniel MOTA	*Michel LAURENT
Aménagement du Territoire	*Geneviève BEGOUEN-DEMEAUX *Virginie CHRISTOPHE	*Cédric WEBER
Economie	*Christophe SOULIER *Jean-Louis CIANFARANI	*Nathalie ZAMBARDI
Mobilité	*Michel LAURENT *Isabelle DARTOIS	*Gilles DENIS
Habitat	*Geneviève BEGOUEN-DEMEAUX *Isabelle DARTOIS	*Marie DALMAS

Environnement, Développement Durable	*Christelle COURTHIAL *Vanessa DEVAUX	*Pierre SERTIER
GEMAPI, Eau, Assainissement	*Pierre SERTIER *Jean-Louis CIANFARANI	*Vanessa DEVAUX
Petite Enfance, Enfance, Jeunesse	*Audrey JULLIEN *Nathalie ZAMBARDI	*Ludovic HIRTH
Solidarité, Lien Social	*Marie DALMAS *Christelle COURTHIAL	*Ludovic HIRTH
Culture et Patrimoine	*Christophe SOULIER *Fanny LAMOUCHE	*Ludovic HIRTH

Le Conseil Municipal, par :

**\*9 Voix POUR**

**\*3 Voix CONTRE (M Christian TERSIGNI – Mme Virginie CHRISTOPHE – Mme Vanessa DEVAUX)**

**\*11 Abstentions (Mme Marie DALMAS – Mme Fanny LAMOUCHE – M Jean-Louis CIANFARANI M Ludovic HIRTH – Mme Isabelle DARTOIS – Mme Nathalie ZAMBARDI M Cédric WEBER – M Daniel MOTA – M Robert PARISET – M Christophe BADUFLE – Mme Véronique BOUCHARD)**

 **DONNE un avis DEFAVORABLE** au projet de modification du Plan de Servitudes Aéronautiques de l'aérodrome Lyon-Bron pour les motifs suivants :

\*Valider un plan de servitudes revient à valider des contraintes donc la majorité des élus ne souhaitent pas rendre un avis favorable à une contrainte qui s'imposerait au territoire

\*l'aérodrome de Lyon-Bron génère toujours plus de nuisances actuellement. Les élus regrettent de ne pas être entendus sur la problématique des nuisances donc l'avis défavorable émis à l'encontre du projet de modification du Plan de Servitudes Aéronautique est un des moyens utilisés pour manifester leur mécontentement

N° 07	<b><u>Délibération n° 2020-056</u></b>	<b>Bulletin Municipal 2021 – Tarif des encarts publicitaires</b>
-------	--	--

Le Conseil Municipal, à l'unanimité,

 **MAINTIEN** le tarif des encarts publicitaires pour le bulletin 2021 comme suit :

Format	Prix TTC
1/8 de page (l. 90 mn x h 60 mn)	<b>90 €</b>
1/3 de page (l.90 mn x h 130 mn)	<b>180 €</b>
1/2 page A4	<b>380 €</b>
A4	<b>450 €</b>
Page A4 – 2 <sup>ème</sup> de couverture	<b>550 €</b>
Page A4 – 3 <sup>ème</sup> de couverture	<b>500 €</b>
Page A4 – 4 <sup>ème</sup> de couverture	<b>700 €</b>
Encarts sur plan de ville	<b>250 €</b>

Séance levée à 22h15

Le Maire  
Bernard JULLIEN